

SPÉCIAL PES

Métier, formation : des changements nécessaires

 Loi travail, salaires des fonctionnaires, réforme du collège, conditions de travail des enseignants... Les sujets de contestation et de mobilisation n'ont pas manqué ces derniers temps. Sous des formes diverses (pétitions, tracts, rassemblements, grèves...) les enseignants du primaire se sont engagés depuis deux mois dans les différentes actions pour exiger l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves, de travail et de rémunération des enseignants. Du côté de la formation initiale, depuis le bilan plutôt négatif formulé en janvier dernier par le comité de suivi de la loi de refondation, on ne peut pas dire que les choses aient vraiment changé. L'articulation entre la formation à l'ESPE et la prise en charge de la classe à mi-temps reste très compliquée et ne permet pas aux stagiaires de se former dans de bonnes conditions. Quant à la préparation au concours, elle n'est pas non plus bien intégrée à la formation pour tous les étudiants. Le SNUipp-FSU lance une enquête auprès de l'ensemble des stagiaires pour faire un état des lieux de leurs conditions de formation et intervenir auprès du ministère pour exiger une remise à plat de la réforme est, dans l'immédiat, les améliorations nécessaires. Le SNUipp-FSU, présent dans les ESPE et dans les écoles reste à vos côtés pour vous accompagner et vous informer.



DOSSIER

ÉCRIRE DANS TOUTES
LES DISCIPLINES **p.3**

INFOS SERVICE

MOUVEMENTS, CHANGEMENTS
DE DÉPARTEMENT... **p.6**

QUESTION MÉTIER

YVES SOULÉ, « PRODUCTION D'ÉCRIT :
UN EFFET MAÎTRE PRÉGNANT » **p.7**



**NEOTIT,
LE GUIDE
DU 1^{ER} POSTE**

Pour vous aider dans votre future année de T1, le SNUipp-FSU édite spécialement

pour vous une brochure «premier poste» qui compile vos droits, vos obligations, des infos sur les opérations administratives (changer de département, participer au mouvement), des infos plus générales sur l'école et son fonctionnement, des infos plus locales sur votre département. N'hésitez pas à la demander auprès de votre section départementale.



**DONNEZ VOTRE AVIS
SUR VOS CONDITIONS
DE FORMATION**

Le SNUipp-FSU est porteur d'améliorations concrètes de la formation des enseignants et des conditions d'entrée dans le métier. Pour la deuxième année consécutive, il lance une enquête auprès de tous les enseignants stagiaires sur leurs conditions de formation, qu'il rendra publique. S'appuyant sur ces résultats, il interpellera le ministère en mettant en avant les difficultés que vous pouvez rencontrer et les réponses à y apporter.

Alors n'attendez pas, remplissez l'enquête en ligne :

✉ [http://questionnaires.snuipp.fr/
limesurvey/index.php/242361/lang-fr](http://questionnaires.snuipp.fr/limesurvey/index.php/242361/lang-fr)

[1^{RES} CLASSES]

**Publication du syndicat national
unitaire des instituteurs,
professeurs des écoles et PEGC**

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Rédaction: Secteur débuts de carrière,
Aline Becker, Silvia Bianciotto, Charlotte
Bourgougnon, Tifanie Girard, Adrien Martinez,
Nadine Massonnière, Nina Palacio.

**Conception graphique & mise
en page:** Emmanuelle Roncin
Impression: Rivaton

**Loi Travail :
mobilisations contre
un projet
inacceptable**



Depuis maintenant quelques semaines, le projet de loi Travail entraîne une large protestation et des mobilisations notamment lors de la journée interprofessionnelle de grève et de manifestations du 31 mars à laquelle le SNUipp-FSU appelait les enseignants à participer.

Ce projet de loi va profondément modifier le code du travail et il aura des conséquences pour les jeunes qui seront les premières victimes d'une précarisation de l'emploi. Les aménagements annoncés par le gouvernement, suite aux mobilisations ne répondent pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salarié-e-s et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation. La création d'emplois de qualité ne justifie pas la casse du code du travail mais nécessite un changement de politique économique et sociale.

PRIME, VACANCES, INDEMNITÉS

**Les réponses du ministère
aux demandes répétées
du SNUipp-FSU**

Le SNUipp-FSU a été reçu en audience le 8 février à la Direction générale des ressources humaines pour pointer les dysfonctionnements et porter des exigences pour les droits des stagiaires :

- **Exigence que la prime d'entrée dans le métier soit versée à tous les stagiaires, y compris ceux bénéficiant d'un reclassement.**
- **Dénonciation du non respect des congés scolaires dans l'emploi du temps imposé par les ESPE.**
- **Dénonciation des freins à l'octroi des indemnités de stage et de déplacement pour les PES dans de nombreux départements.**
- **Demande, en premier lieu, d'une revalorisation de l'indemnité forfaitaire de formation (IFF) avec la création d'une part fixe à 1200 euros et d'une part variable en fonction des kilomètres réellement effectués par les stagiaires. En second lieu, demande d'une extension du versement de l'IFF aux stagiaires dont la commune de leur école est la même que celle de l'ESPE.**

En réponse, concernant le versement des indemnités, la DGRH s'engage à contacter les départements concernés afin que les textes soient appliqués correctement. Au sujet des congés scolaires, elle demandera une plus grande concertation entre ESPE et rectorats, afin de tenir compte de la charge de travail des stagiaires.

**SALAIRS : LES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE
INTERPELLENT LE PREMIER MINISTRE**



Après 6 ans de blocage des salaires des fonctionnaires, le gouvernement vient d'annoncer une petite revalorisation de 1,2% appliquée en 2 fois (0,6% en juillet et 0,6% en février 2017). Si le dégel du point d'indice est un premier signe, il est loin de régler le problème de la trop faible rémunération des enseignants du primaire. C'est ce que le SNUipp-FSU a dit au premier ministre lorsqu'il lui a remis, le 22 mars, la lettre proposée par le syndicat et signée par 25 000 enseignants en 4 jours. Les discussions qui vont s'ouvrir prochainement dans l'Éducation nationale doivent aboutir à une réelle amélioration des salaires et des carrières. Le SNUipp-FSU a rappelé la nécessité de porter en urgence l'ISAE de 400 euros à égalité des 1 200 euros de l'ISOE du second degré.

ÉCRIRE DANS TOUTES LES DISCIPLINES !

S'il y a quelques années, certains spéculaient sur la fin de l'écriture au profit du règne de l'image, force est de constater que ces prédictions se sont révélées erronées. Plus que jamais l'écrit est partout, sous des formes très diversifiées. Le développement des TICE, des réseaux sociaux, des SMS ont engendré de nouvelles situations d'écriture. Mais les écrits papiers qu'ils soient littéraires, scientifiques ou encore journalistiques, restent toujours importants.

Et cette permanence de l'écrit est logique : comme le mentionne le sociologue Bernard Lahire dans son livre « *Culture écrite, inégalités scolaires* » l'invention de l'écriture a permis un développement sans précédent des possibilités d'accumulation de savoirs. Elle a permis de s'affranchir des limites de la mémoire humaine et de multiplier les possibilités d'échange. Mais son potentiel de transformation ne s'est pas arrêté là : l'écriture a aussi permis une évolution des modes de pensées. C'est ce que nous expérimentons tous, adultes écrivant, quand pour rédiger un texte quelconque, nous tentons un premier jet, puis revenons dessus, ébauchons un plan, écrivons des paragraphes, en jetons une partie... Écrire est un lent processus de maturation, qui permet d'affiner un raisonnement, de mettre en ordre le monde, de construire un savoir, pour les autres bien sûr, mais d'abord pour soi. Pour le dire autrement, écrire, c'est penser.

Construire le rapport à la langue écrite

Bien évidemment, on n'écrit pas de la même façon en mathématiques ou en histoire. Chaque discipline scolaire a ses codes, ses formes syntaxiques, son vocabulaire. Car chaque discipline met en ordre le monde d'une façon bien particulière : le sommet, en mathématiques ne décrit absolument pas la même réalité qu'en géographie. Les implications dans un roman ont une fonction narra-

tive bien particulière que l'on ne doit pas retrouver dans un texte scientifique. Bien souvent, ces différences restent invisibles pour un certain nombre d'élèves qui ne perçoivent pas encore la somme de savoirs que contient chaque mot quand il est employé dans une discipline : un cercle en mathématiques décrira tous les points à égale distance d'un autre point, ce qui dit plus que la perception première du rond, et tout autre chose que la description de l'encerclement d'Alésia par les troupes de César. Si certains naviguent parfaitement dans ces changements de code, d'autres y sont perdus. Les études sociologiques se sont multipliées montrant la part essentielle que joue le rapport construit à la langue écrite, ainsi que les modes de pensée qu'il favorise pour la réussite des élèves.

Faire réussir tous les élèves passe donc par prendre cette question à bras le corps. Mais la tâche n'est pas simple. S'engager dans une démarche d'écriture avec une classe est souvent fastidieux. Aux difficultés à mobiliser certains élèves qui n'osent pas, qui ont peur, s'ajoutent l'hétérogénéité des productions et le poids des corrections. Faire écrire interroge donc les pratiques professionnelles : quelle pédagogie de l'écriture faut-il travailler ?... La démarche reste encore

trop souvent inscrite dans le champs disciplinaire exclusif du français. Le déficit en formation des enseignants est patent sur ces questions. Néanmoins la recherche s'intéresse à ces questions, et a produit du savoir sur un certain nombre de pratiques d'écriture que les enseignants mènent dans leur classe. Dans son livre « *Refonder l'enseignement de l'écriture* » Dominique Bucheton rappelle en quoi lancer des élèves dans des dynamiques d'écriture leur permet de développer des compétences langagières. En CP, mettre des élèves dans une tâche d'écriture leur permettra de construire les correspondances phonies-graphies. La dictée à l'adulte en maternelle est un moyen de confronter les élèves aux différents types de texte : on n'écrit pas de la même façon une recette et un conte.

Écrire, réécrire : un lent processus

Elle montre aussi à quel point l'acte d'écrire est un outil de l'émancipation et de la construction des savoirs. Écrire, réécrire, reprendre des textes, en jeter, dans un lent tâtonnement qui s'enrichit de lectures, d'expériences, est un formidable moyen pour l'élève de se définir comme acteur de ses apprentissages, à partir de là où il se situe.

L'atelier d'écriture, qui permet de lier apport culturel et production d'écrit est aussi un merveilleux moteur pour l'envie d'écrire.

Et les corrections direz-vous ? Dominique Bucheton démontre que dans le lent processus de réécriture de textes, non seulement ceux-ci s'enrichissent, mais en plus, les erreurs de syntaxe et d'orthographe ont tendance à disparaître.

Donc faire le pari de l'écriture pour que tous réussissent ? Bien sûr ! En offrant les moyens en formation pour que chaque enseignant soit à même de le mettre au cœur de ses pratiques.

« UN FORMIDABLE MOYEN
POUR LES ÉLÈVES DE SE
DÉFINIR COMME ACTEUR
DES SES APPRENTISSAGES. »

LANGAGE ORAL ET ÉCRIT

APPRENDRE À RÉFLÉCHIR POUR APPRENDRE ET SE CONSTRUIRE

De nombreuses recherches ont montré que les activités langagières permettent de construire des idées et pas seulement de les retrancrire. Elles contribuent ainsi à la construction de connaissances, quel que soit le domaine abordé.

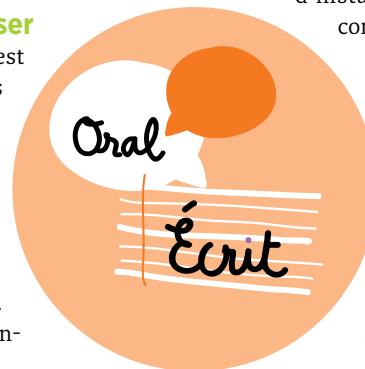
Des expérimentations menées en classe, relayées par D. Bucheton et J.C. Chabanne en 2002, ont permis de dégager des pistes pour transformer les activités langagières et permettre aux élèves d'améliorer leur rapport à l'école et au savoir. Il s'agit d'engager les élèves dans des tâches complexes, en privilégiant les sujets qui les interpellent fortement du point de vue affectif et identitaire (exclusion, différences...). Il est préconisé de varier les types de productions langagières orales et écrites attendues. Le contenu des échanges permettra de développer des oraux réflexifs et dépasser les pratiques de l'oral

qui ne font que faire dire quelque chose ou que l'on utilise pour mémoriser.

Oser dire, écrire et penser

Lors de la mise en œuvre, il est important de donner du temps aux élèves pour qu'ils entrent dans la tâche à leur façon : questionnement écrit avant les échanges oraux, utilisation des leaders et des «petits parleurs» pendant les débats, routinisation d'activités. Construire du sens est indispen-

sable, pour sortir du sujet «privé» et aller vers une identité d'élève. On va demander à chacun d'écrire ou de parler de ses apprentissages. Certains élèves fragiles ne s'autorisent pas à parler de leur personne. Il s'agit donc de les habituer à développer leur point de vue dans un cadre où la parole est écoutée, respectée et prise en compte. Favoriser les regroupements différents d'élèves permet d'installer la coopération, les confrontations, et les ébauches collectives, en développant «écoute et régulation positives». Les écrits produits, productions intermédiaires, essais «naturellement bouillonnants» seront repris à l'aide de documents ou de discours d'élèves.



Dominique Bucheton, enseignante-chercheure en sciences du langage et en didactique du français



3 QUESTIONS À

« L'écriture doit mettre l'élève en activité réflexive continue »

En quoi est-il important d'écrire dans toutes les disciplines ?

Le socle commun dans sa dernière version insiste non sur la maîtrise de la langue mais sur celle «des langages». Le changement est d'importance, soulignant combien, les disciplines, les modes de penser, de faire, de dire, de lire, d'écrire ont des spécificités qu'il s'agit d'enseigner. Il s'agit d'habituer les élèves à employer, non le langage commun, mais les formes discursives précises de la discipline

(lexique, énonciation, modalisation). Par là il s'agit de faire advenir le sujet élève mathématicien, historien, poète, biologiste, etc.

Comment amener tous les élèves à avoir une posture d'écriture réflexive ?

Écrire n'est pas forcément écrire des «textes», ce peut être une liste de mots, une question posée, une réponse rapide, un schéma, un croquis, le résumé d'une leçon... Autrement dit l'écriture doit mettre l'élève en activité réflexive continue. Il est important de faire écrire beaucoup : au début d'une nouvelle leçon pour mobili-

ser et faire émerger les représentations, en cours pour faire utiliser le vocabulaire spécifique de la discipline, en fin de séance pour vérifier ce qu'on a compris, retenu. Ces formes diverses de l'écrit s'articulent constamment avec des échanges oraux, des lectures. C'est ce que nous nommons les écrits et oraux intermédiaires. La fonction réflexive de l'écriture est d'être la trace d'une pensée en développement, le levier des apprentissages.

Les élèves n'aiment pas revenir sur un texte pour le corriger. Est-ce vrai ?

Faire réécrire un texte n'est pas le

corriger, c'est le remettre en travail à tous les niveaux sémantique, cognitif et linguistique : en nourrissant le premier écrit d'échanges avec les pairs, de lectures appropriées, en laissant du temps pour que la pensée de l'élève se complexifie, en adoptant une posture d'accompagnement... Laissons aux élèves le temps de penser d'abord par eux-mêmes, puis avec les autres et la culture rencontrée. Alors, là seulement, on pourra passer à l'édition du texte : le mettre aux normes ! L'écriture doit devenir pour l'élève l'outil premier pour penser, apprendre, se construire et vivre à l'écoute des autres.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE POUR TRANSFORMER LE RAPPORT À L'ÉCRITURE

Les adultes valorisent souvent l'entrée dans la lecture comme une étape de plus vers « *le monde des grands* », c'est moins souvent le cas pour l'écriture qui souffre d'une image plus utilitaire. Or écrire c'est aussi ouvrir la porte de la création. Les ateliers d'écriture peuvent constituer de véritables outils de dédramatisation, de libéra-

tion de l'écriture et finalement d'émancipation de l'élève. Mais écrire est souvent vécu comme une épreuve : « *l'angoisse de la feuille blanche* ». Pour aider à dépasser cette appréhension, l'écriture peut être proposée à de multiples moments : écrire ses pensées du jour, ses attentes dans un domaine, les règles du jeu collectif auquel on vient de jouer pour les trans-

mettre aux absents, ... Pratiquer fréquemment et avec des objectifs variés permet de banaliser l'écriture.

Une implication collective

Pour ne pas laisser l'enfant seul face à sa production, une phase de discussion sur les conditions de production des textes et d'analyse avec les autres peut être mise en place. « *Les enfants sont dépassés par ce qu'ils écrivent, mais la distanciation par les pairs leur permet de prendre conscience de la consistance de ce qu'ils ont produit* » (Stéphanie Fouquet et Michel Neumayer). Ce travail collectif engendre également l'envie d'écrire chez les autres.

L'enseignant, « *animateur d'atelier* », cherche « *ce qui est en germe* » dans chaque texte, comme le souligne Dominique Bucheton. Ces ateliers laissent la place et du temps aux essais, aux tâtonnements. L'enseignant favorise l'implication de tous, notamment en travaillant la posture critique.

Enfin, afficher les textes, dans la classe, dans l'école, permet de les valoriser. Les ateliers d'écriture sont une invitation à expérimenter. Ils transforment l'écriture en un acte vivant, mouvant, positif et montrent à chacun qu'on peut écrire par plaisir.



© SHUTTERSTOCK

TÉMOIGNAGE | Corinne Fargeas, directrice et enseignante en CE1-CE2 à l'école du Parc à Saint-Sever (Landes)

UN PROJET D'ÉCRITURE QUI ENSEIGNE LE GOÛT DES MOTS

Voilà des années que Corinne mène des ateliers d'écriture mais cette année, elle a systématisé ces ateliers.

Un matin par semaine, les enfants écrivent, « *se lâchent, osent, font des essais* ». « *C'est un vrai bonheur ! Les enfants sont heureux quand je leur annonce qu'ils doivent écrire* ». Toutes sortes d'ateliers ont été mis en place, notamment d'écriture d'albums sans texte, de jeux poétiques... Ce projet intitulé « *Sur le chemin* » est mené en partenariat avec deux professeurs du collège de secteur mais également avec un

atelier adulte d'écriture : il s'agit aussi de parler, bruiter, murmurer, poétiser, déclamer, chanter....

Le pur plaisir de la langue

Une des classes du collège a ainsi donné un sac de mots pour que les élèves de CE1-CE2 écrivent des textes poétiques intégrant cinq de ces mots. Certains choisissent les mots tout simplement parce qu'ils aiment leur sonorité : « *Je ne sais pas trop ce qu'il veut dire mais il me plaît ce mot !* ». Du côté des collégiens, leur professeur a vu ses

élèves se transformer, notamment grâce à leur rôle de tuteur envers les plus petits.

« *Les résultats de ce projet sont allés au-delà de mes espérances, confie Corinne. Le niveau des élèves à l'écrit a considérablement progressé en une année scolaire.* » Une restitution se tiendra dans la ville, en mai avec un « *cheminement musical et littéraire* ». Des arbres à poèmes, des productions vocales et différents affichages de textes d'enfants seront installés tout au long des rues. Une belle incitation à poursuivre le projet.

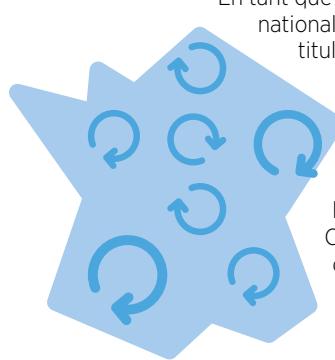
MOUVEMENT

Les règles sont départementales et basées sur un classement par barème garantissant transparence et équité. Les demandes d'affectation sont examinées par les services du DASEN sous la surveillance des représentants du personnel, dont le SNUipp-FSU: rectification d'erreurs, respect des règles. Les affectations sont prononcées par le DASEN en CAPD, dans lesquelles siège le SNUipp-FSU. Il fait respecter le droit des collègues puis publie les résultats pour en assurer le contrôle par tous.

Comment se déroule le mouvement ?

Deux grandes phases: le mouvement principal (nomination des personnels à titre définitif sur un poste qu'ils ont demandé) et le mouvement complémentaire (nomination à titre provisoire pour une année). Pour connaître les échéances ainsi que la réalité des écoles de votre département, vous pouvez contacter les représentants du SNUipp-FSU de votre section départementale et consulter l'e-dossier Mouvement du SNUipp : <http://e-mouvement.snuipp.fr/>

CHANGER DE DÉPARTEMENT



En tant que stagiaire, vous ne pouvez pas bénéficier de la procédure nationale et informatisée de permutations qui existe pour les titulaires. En revanche, vous pouvez, à titre dérogatoire, demander à bénéficier d'une autre procédure, dite «ineat/exeat». Il s'agit d'une demande de sortie du département dans lequel vous avez été recruté (exeat) et d'une demande d'entrée dans le département de votre choix (ineat), à adresser aux Directeurs d'académie par la voie hiérarchique.

Ces démarches sont examinées en fin d'année scolaire en commission (CAPD) où siègent les délégués du SNUipp-FSU. Pour constituer votre dossier et être informé de son suivi, n'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU de votre département.

PRIME D'ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Pour les lauréats des concours 2014 rénové et ultérieur, un décret exclut du bénéfice de la prime d'entrée dans le métier (1500 € versés en deux fois lors de l'année de T1) les enseignants ayant une expérience d'enseignement préalable pendant une durée supérieure à trois mois. Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministère pour que cette prime soit attribuée à toutes et tous sans restriction.

C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ? 



- 32... 33... c'est bon ils sont tous là... Et entiers.

- J'ai un collègue qui en a perdu un une fois... Ils l'ont retrouvé mais je te dis pas, les parents ont porté plainte. Là, t'es content d'être à la MAIF.

- Pourquoi ?

- Ben, ils connaissent bien notre quotidien et dans ce genre de cas, ils t'aident. Aussi bien juridiquement que moralement.

- C'est sûr quand ça t'arrive, pour le coup, c'est toi qui dois être perdu.

Offre Métiers de l'Éducation : **39€** par an.

L'offre Métiers de l'Éducation couvre vos risques professionnels. Elle garantit vos responsabilités, vos droits, vos dommages corporels en cas d'agression, d'accident, de mise en cause. Vous bénéficiez en plus du soutien de proximité de notre partenaire, les **Autonomes de Solidarité Laïques**.

Pour plus d'informations : maif.fr/offreeducation. **On a tout à gagner à se faire confiance.**

L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat incluant un contrat de coassurance MAIF et USU. MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. USU - Société d'assurance mutuelle des Autonomes de Solidarité Laïques à cotisations variables - 7 rue Portalis - 75008 Paris. Entreprises régie par le Code des assurances. Fédération des Autonomes de Solidarité Laïques - Association régie par la loi de 1901 - 7 rue de Portalis 75008 Paris.



assureur militant

Yves Soulé, maître de conférences en sciences du langage



2 QUESTIONS À

« Production d'écrit : un effet maître prégnant »

Que montre la récente enquête «Lire-Écrire CP»*?

Parmi l'ensemble des critères retenus (niveau social, choix d'un support de travail ou d'un dispositif particuliers, volume horaire – écrire ou lire beaucoup) aucun ne peut être isolé de manière significative en terme d'efficacité des pratiques enseignantes sur les performances et les progrès des élèves. La recherche met néanmoins en évidence des seuils en deçà et au-delà desquels une activité n'est pas productive. Un deuxième constat s'impose, celui de la diversité des choix pédagogiques et didactiques qui nous conduit à envisager l'effet-maître du côté des configurations, du dosage, voire du temps des tâches et des contenus d'enseignement. On peut avancer que les activités de production efficaces résident, comme en maternelle, dans l'éventail des situations, des propositions. Plus que le produit visé comptent trois éléments décisifs : la complémentarité des apports – rencontres culturelles avec toutes les formes d'écrits –, le travail collectif – on apprend ensemble à écrire –, le retour sur les écrits.

MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES DU LANGAGE À LA FACULTÉ D'ÉDUCATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, YVES SOULÉ PARTICIPE AU GROUPE « ÉCRITURE » DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE NATIONALE LIRE-ÉCRIRE CP PILOTEE PAR ROLAND GOIGOUX.

<http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire>

Quel rôle et quelle posture pour l'enseignant dans ce type d'activités ?

Si le maître veut être efficace, il doit apprendre à être vigilant, c'est-à-dire attentif d'une part à ce que propose l'élève, aux stratégies qu'il met en place et d'autre part à ce qu'il va dire à l'élève, à la classe. Les conduites de verbalisation sont ici déterminantes : qualité des interactions, précision du langage utilisé pour parler de l'écrit, pour accompagner le passage à l'écrit. Il s'agit pour les enseignants de développer les compétences professionnelles que réclament l'accompagnement « au plus près » de l'élève qui écrit : « *Regarde, là tu vois, tu as écrit... comment as-tu fait ? Pourquoi ?* ». L'interaction réclame que soit partagée une même exigence réflexive pour apprécier une réussite, accepter une maladresse temporaire, instaurer une norme. La recherche Lire-Écrire montre à la fois le rôle central de la professionnalité des enseignants et des choix qu'ils effectuent mais aussi la complexité du métier et l'importance d'une formation bien insuffisante compte tenu de ces enjeux.

Grégory Michel,
37 ans, titulaire 1^{re} année, a fait sa première rentrée cette année dans une école de cycle 3 de 8 classes à Rochefort du Gard (30)

Son entrée dans le métier d'enseignant a été tardive et le parcours semé d'embûches. Pourtant, il avait depuis longtemps cette envie d'enseigner en particulier dans le 1^{er} degré. Titulaire d'une licence de maths, l'élévation du recrutement au niveau du master l'a empêché de repasser le concours après un échec en 2006. L'obtention d'un poste d'assistant d'éducation en collège lui a permis de passer le concours interne, auquel il a été admis en 2014.

Après une année de stagiaire à mi-temps en classe de CE et à mi-temps en formation, Grégory a été nommé la veille de la rentrée sur un niveau dans lequel il n'était pas vraiment préparé. Il a en charge une classe de 24 CM1.

« Comme beaucoup de débutants, j'ai été immédiatement confronté aux problèmes administratifs avec des commandes non faites, sans savoir ce dont je pouvais avoir besoin (rien ne nous a été expliqué en formation), mais aussi d'organisation et de gestion d'une classe à temps complet. Heureusement, j'ai eu la chance de tomber sur une équipe qui m'a beaucoup aidé que ce soit administrativement ou pédagogiquement. J'ai également eu 2 animations pédagogiques d'accueil avec CPC et IEN nous rappelant quelques éléments importants appris en formation (cahier journal, fiches de préparation...) ainsi que 2 visites de CPC (observations de pratique et conseils). À chaque fois, ils m'ont rappelé que je pouvais les contacter si j'en ressentais le besoin. Quand je me sens en difficulté, je n'hésite pas non plus à demander des conseils à mes collègues de l'école. J'ai aussi pu avoir des réponses à mes questions, sur mes droits par exemple, en m'adressant au SNUipp-FSU. Si j'avais un conseil à donner à tous ceux qui débutent, c'est de ne pas avoir honte de dire que l'on ne sait pas et de demander de l'aide sur le terrain. »



FORMATION CONTINUE

LES PROPOSITIONS DU SNUIPP-FSU

<http://www.snuipp.fr/>

Formation-continue-les

Le syndicat > Les interventions > Courrier



2016

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE VERSEMENT DES PAYES

<http://neo.snuipp.fr/>
calendrier-previsionnel-de-429
Droits et obligations > Rémunérations - prestations



RESSOURCES

DES OUTILS POUR L'ÉGALITÉ FILLES - GARÇONS

<http://neo.snuipp.fr/des-outils-pour-l-equalite-filles,435>

Les apprentissages par domaines d'enseignement > Devenir élève

Calais: l'École laïque du chemin des dunes pour les réfugiés

Alors qu'un millier de réfugiés qui avaient trouvé refuge dans la «jungle» de Calais, étaient contraints à quitter les lieux suite à l'annonce d'une opération d'envergure de démantèlement d'une partie du camp, l'École laïque du chemin des dunes implantée au milieu du camp pour accueillir les enfants migrants a pu être sauvée de la destruction.

Cette école est d'abord l'œuvre de Zimako Jones, un réfugié nigérian qui voulait donner aux réfugiés un bagage minimum pour se débrouiller en français. Mais devant l'arrivée massive de familles, cette petite classe ne pouvait suffire. C'est alors qu'est intervenue Solidarité laïque, interpellée par un reportage du SNUipp: un appel à dons a été lancé, qui a permis de récolter suffisamment de fonds pour construire ce «complexe en palettes, qui compte deux classes, une infirmerie, une aire de jeux et une salle de réunion». Des

ONG s'impliquent également pour fournir l'électricité, des ordinateurs... Ici, des bénévoles se relaient quotidiennement pour proposer des cours de français, de langues étrangères ou d'alphabétisation, mais aussi de l'éveil artistique ou des temps de loisirs pour les plus jeunes.

Apporter des solutions durables
L'inauguration, très médiatisée, de l'École laïque du chemin des dunes, le 6 février, avait été suivie d'une réaction des pouvoirs publics, dont l'absence jusque-là avait été

amplement dénoncée. Les interventions ce jour-là réclamaient unanimement que ces enfants soient accueillis dignement par l'école de la République. Dans les jours qui ont suivi, le directeur académique de l'éducation nationale et la préfecture avaient promis que l'école ne serait pas détruite et que des postes allaient être déployés par l'Éducation nationale sous la forme de 3 UP2A (des Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants), qui seront implantés à la rentrée 2016 et de manière provisoire, dans le Centre d'Accueil J Ferry. Mais avec la destruction d'une grande partie du camp, que deviendra l'école, sinon un symbole, si les réfugiés sont poussés de nouveau à l'errance. Une chose est sûre, ce n'est pas en envoyant des bulldozers que l'on bâtira des solutions durables. Avec Solidarité Laïque et ses membres, le SNUipp-FSU demande l'arrêt de tout démantèlement tant que des solutions viables pour toutes et tous n'ont pas été trouvées. Plus d'infos sur www.solidarite-laique.org

SPÉCIAL | MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT



**Votre vocation est d'enseigner,
la nôtre est de vous assurer.**

Parce que vous vous engagez pour les autres, GMF s'engage pour vous en vous proposant, par exemple, d'assurer votre véhicule même lorsque vous l'utilisez pour des déplacements professionnels, sans supplément de cotisation. Et pour aller plus loin, GMF propose des garanties spécifiques liées à votre métier d'enseignant : une protection juridique en cas de litige avec élèves ou parents, une garantie perte de revenu (traitement et primes) en cas d'arrêt maladie, ou encore un accompagnement et une assistance psychologique en cas d'agression verbale ou physique.

Rejoignez GMF - 1^{er} assureur des agents des services publics.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.gmf.fr/education-nationale